COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND ORB

Commune de Bédarieux

Plan local d'urbanisme (PLU)

5ème modification

Zonage - Partie nord

Echelle 1/2500ème

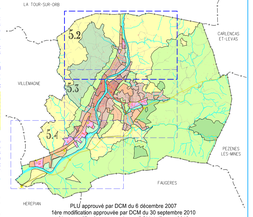

PLU approuvé par DCM du 6 décembre 2007
1ère modification approuvée par DCM du 30 septembre 2010
2ème modification approuvée par DCM du 7 mars 2012
3ème modification approuvée par DCM du 4 mars 2014
4ème modification approuvée par DCM du 15 mars 2016
5ème modification approuvée par DCC du 19 septembre 2019

Mairie du 0521400135
Place de la Liberge - BP 3
34600 Bédarieux
Tél : 04.67.95.59.00

Chargé d'étude :
ADELE III
SFI urbanisme
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adelesfi@wanadoo.fr

Plan cadastral, source :
DGFiP © [01/JAN/2019]
Droits de l'Etat réservés ©

Système de coordonnées :
RGF93 Projection Lambert 93

Extraction du BD ALTI
source : CC34

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC

Société de services
Place Pierre Mendès
Tél : 04.67.12.84.83
Mobile : 06.84.04.58.00
Email :
spi.graphic@wanadoo.fr

Ref : hw6ZNdw1Yw5_d2Sa
23 septembre 2019

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et couverts par le maître d'ouvrage avant reproduction.

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone.
- Espaces Boisés Classés
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général.
- Emplacement réservé pour création de voie ou passage public.
- Emplacement réservé pour élargissement de voie ou passage public.
- Application de l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme (amendement Dupont)
- Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
- Périmètres de protection rapprochés et éloignés des sources Douzes et de la Joncasse, des puits de Puech du Pont (Hérepian) et des forages de Camp Esprit (Villemagne).
- Risques = Mouvements de terrain = Aléa tassement par retrait (se référer à l'annexe 3.2)

PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU

Bruit des transport terrestres

Limite du périmètre d'isolement acoustique.

- catégorie 2
- catégorie 3
- catégorie 4

Risque inondation

- Zone inondable (servitude PM1)

(Se référer au plan de prévention des risques naturels d'inondations approuvé le 30 juin 2003.)